



**FNB registre de transactions et processus novateurs
Indxx First Trust • BLCK**

**Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds
31 décembre 2018**

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 31 décembre 2018

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexacts sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 31 décembre 2018

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice axé sur l'innovation en matière de transactions et de processus. À l'heure actuelle, le FNB First Trust vise à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Indxx Blockchain (l'« indice »), déduction faite des charges.

La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à obtenir une exposition à l'indice en détenant des actions d'un FINB coté à une Bourse des États-Unis, le First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (« LEGR »), qui reproduit entièrement ou essentiellement le rendement de l'indice en détenant directement les titres constituants de l'indice. Le FNB First Trust peut également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à ses obligations courantes. L'indice cherche à suivre le rendement d'actions ordinaires cotées en Bourse (ou de certificats internationaux d'actions étrangères ou de certificats américains d'actions étrangères) de sociétés de divers secteurs cotées principalement dans des marchés développés ou émergents qui utilisent, développent ou détiennent des produits qui devraient profiter de la technologie de chaîne de blocs, ou investissent dans ces produits, et qui pourraient profiter de l'efficacité accrue que cette technologie apporte aux divers processus d'affaires. L'indice vise à n'inclure que des sociétés qui ont affecté des ressources matérielles à l'utilisation de technologies de chaîne de blocs. Cependant, l'indice pourrait comprendre des titres d'émetteurs dont les principales activités ne sont pas liées aux chaînes de blocs ou n'envelopent pas d'activités liées aux chaînes de blocs.

Risque

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust. Au cours de l'exercice, aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2018 était de 4 425 059 \$, ou 17,70 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le FNB First Trust n'a pas versé de distribution en trésorerie au cours de la période allant du 23 mars 2018 (début des activités) au 31 décembre 2018. Cependant, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,1509 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 31 décembre 2018, pour lesquelles la date de versement était le 8 janvier 2019. Le FNB First Trust a versé des distributions réinvesties de 0,0004 \$ par part aux porteurs de parts inscrits aux registres au 31 décembre 2018. Ce montant a été réinvesti dans les parts du FNB First Trust et n'a pas été versé en trésorerie aux porteurs de parts.

Rendement des placements

Le FNB First Trust a dégagé un rendement de -6,84 % pour la période close le 31 décembre 2018. Ce rendement est comparé à celui de l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) (l'« indice de référence »), soit un rendement total de 1,67 %. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le portefeuille ne détient les titres que d'un seul fonds, soit le First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (« LEGR »). LEGR détenait 98 titres de capitaux propres au 31 décembre 2018. Les 10 principaux titres de capitaux propres de LEGR comptaient pour 20,52 % du portefeuille.

Le rendement des titres du seul placement du FNB First Trust, LEGR, a été inférieur à celui de l'indice de référence en raison de la répartition sectorielle. Dans le grand secteur des technologies de l'information, LEGR détenait une surpondération en titres du secteur des semi-conducteurs et du matériel connexe, qui ont affiché un rendement inférieur à l'indice de référence au cours de la période. LEGR a également souffert d'une mauvaise répartition des titres dans le secteur des logiciels et services connexes. Néanmoins, une surpondération du secteur des logiciels et services connexes a globalement contrebalancé le rendement inférieur à l'indice, car ce secteur a affiché un rendement supérieur à l'indice de référence au cours de la période.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 31 décembre 2018

Pour LEGR, les cinq titres dont l'apport a été le plus favorable au rendement sont ceux d'Advanced Micro Devices, Inc., de Microsoft Corporation, de Xilinx, Inc., d'ASRock, Inc. et de Micron Technology, Inc. Les cinq titres ayant contribué le moins favorablement au rendement sont les CAAE parrainés, catégorie A, de Baidu, Inc., ainsi que les titres de Software AG, d'Overstock.com, Inc., d'Atos SE et de Cognizant Technology Solutions Corporation.

Faits récents

Le FNB First Trust a été constitué en mars 2018 pour offrir aux investisseurs une exposition aux titres de sociétés qui utilisent, développent ou détiennent des produits qui devraient profiter de la technologie de chaîne de blocs, ou qui investissent dans ces produits, et/ou de l'efficacité accrue que cette technologie apporte aux divers processus d'affaires. Malgré l'augmentation des flux de trésorerie enregistrée par les FNB axés sur les chaînes de blocs en 2017 et au début de 2018, nous croyons que le marché a convenu que, pour l'instant, la technologie de chaîne de blocs n'a pas su tenir ses promesses de rendement. Le bitcoin, qui utilise la technologie de chaîne de blocs, a perdu en popularité, étant donné que son cours avait diminué de 74,33 % à la fin de 2018 (diminution de 57,27 % depuis la date de création du fonds), mais il demeure tout de même la cryptomonnaie la plus populaire en fonction de l'actif net. Le FNB First Trust détient principalement des titres des secteurs des semi-conducteurs et du matériel connexe, des logiciels et des services de technologies de l'information, puisque ces secteurs devraient être ceux qui profiteront le plus de cette technologie. Les thèmes qui se dégagent de la technologie de chaîne de blocs comprennent notamment les paiements mobiles, la logistique de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les services de soins de santé fondés sur les données, ce qui devrait permettre au FNB de se diversifier en-dehors du secteur des technologies de l'information dans l'avenir.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 31 décembre 2018

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours de la période. L'information est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust pour la période close le 31 décembre 2018.

Valeur liquidative par part

BLCK	31 décembre 2018
Valeur liquidative au début de la période ¹	20,00 \$ ^{a)}
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,26
Total des charges	(0,06)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période	–
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période	(3,07)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	(2,87) \$
Distributions :	
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,15)
À même les dividendes	–
À même les gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions annuelles ³	(0,15) \$
Valeur liquidative à la fin de la période ⁴	17,70 \$

a) Prix du placement initial

1. L'information vise la période allant du 23 mars 2018 (début des activités) au 31 décembre 2018 et elle a été préparée selon les normes IFRS.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

BLCK	31 décembre 2018
Valeur liquidative (en milliers)	4 425 \$
Nombre de parts en circulation	250 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,81 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,83 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	–
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	0,25 %
Valeur liquidative par part	17,70 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période indiquée, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestion relatifs aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio comprend la quote-part revenant à FNB First Trust des commissions relatives aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période ou de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 31 décembre 2018

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Le FNB First Trust prélèvera sur l'actif de son portefeuille investi dans le fonds sous-jacent, un FNB coté sur une Bourse américain (le « First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF [symbole LEGR] »), les frais de gestion du fonds sous-jacent correspondant à 0,65 % par année de l'actif net quotidien moyen. Par conséquent, le coût des frais de gestion pour les porteurs de parts correspondra à 0,80 % par année de la valeur liquidative des parts, majoré des taxes applicables.

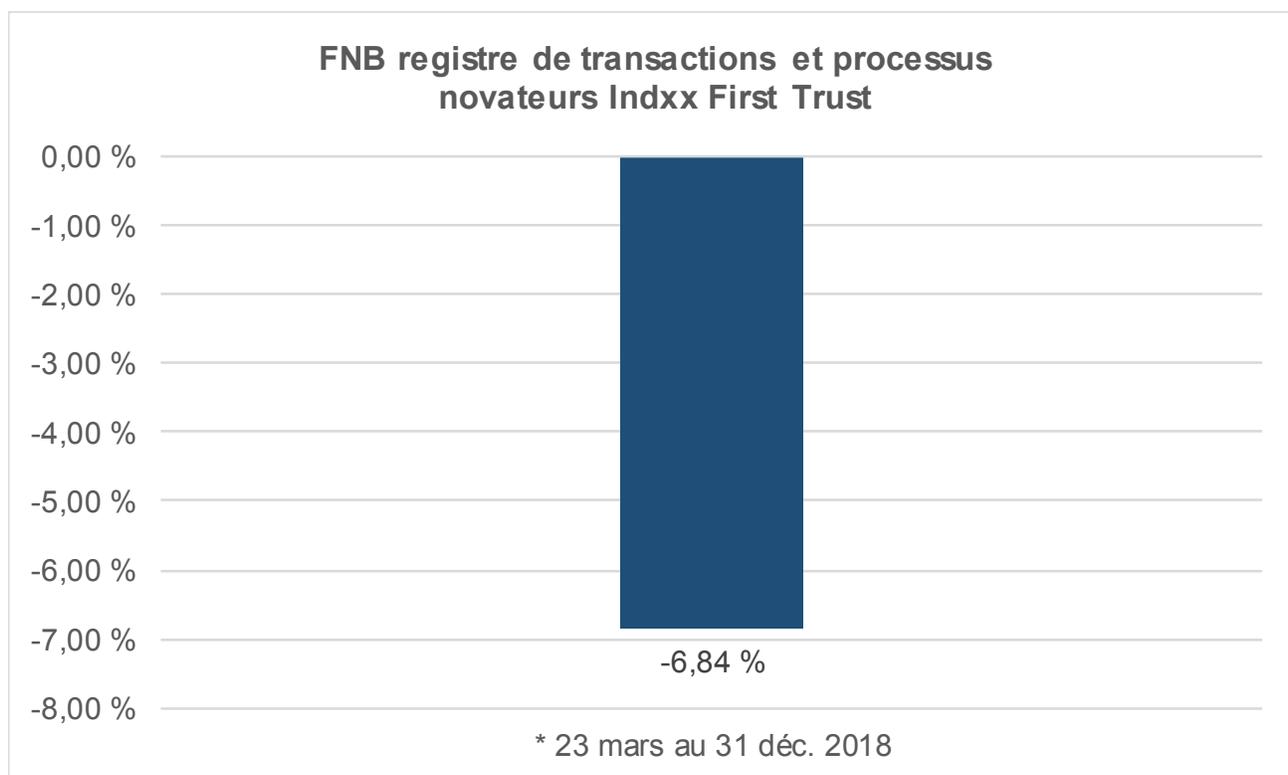
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement du FNB First Trust pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2018 et montre l'évolution du rendement du fonds pour la période.



* Début des activités du FNB First Trust : le 23 mars 2018.

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le 31 décembre 2018

Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente le rendement composé annuel du FNB First Trust pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2018. Le rendement composé annuel est comparé au rendement de l'indice de référence pertinent; cependant, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport pour obtenir plus d'informations sur le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice de référence pour la période considérée.

	Depuis la création
FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust	-6,84 %
Indice S&P 500 (couvert en dollars canadiens)*	1,67 %

**Les indices couverts contre le risque de change S&P 500^{MD} sont conçus pour représenter les rendements des stratégies indicelles couvrant le risque de change tout en conservant l'exposition aux risques de marché sous-jacents. En ayant recours à une telle stratégie, l'indice cherche à réduire le risque lié aux variations défavorables des devises, en sacrifiant du même coup des profits de change éventuels.*

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2018. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (« LEGR »)	100,03 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,83 %
Autres actifs, moins les passifs	(0,86) %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2018.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en Bourse	100,03 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,83 %
Autres actifs, moins les passifs	(0,86) %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca

